

Cher(e)s collègues,

Cher(e)s étudiant(e)s,

Je vous ai adressé ma déclaration de candidature pour la fonction de directeur de l'Institut de psychologie. Dans cette déclaration, je vous proposais de nous mobiliser ensemble pour que notre Institut fonctionne à la hauteur de nos ambitions à tous les niveaux, aussi bien de l'administration et de l'enseignement que de la recherche. Voici ma profession de foi.

Selon nos statuts, « Le directeur de l'Institut de psychologie détermine les orientations politiques et stratégiques. Il veille au bon fonctionnement de ses structures ».

Sa première tâche consiste donc à définir et à délimiter avec précision un projet commun pour l'Institut et à le proposer au conseil, tout en assurant les moyens de sa réalisation. Ce projet, centré sur les deux missions principales de l'université que sont la recherche et la formation, doit nous permettre de nous projeter sereinement vers l'avenir. Nos choix, nos décisions d'aujourd'hui conditionneront notre futur.

La qualité de notre offre de formation est étroitement liée à celle de la recherche. Une recherche dynamique, novatrice, à la pointe du progrès scientifique et reconnue internationalement, a toujours été au cœur de nos ambitions et nous avons sur ce plan de très belles réussites dans tous les domaines. Elle nous a permis de proposer une formation doctorale dont nous pouvons être fiers. Pour nombre d'entre nous, qu'ils soient enseignants-chercheurs, étudiants engagés dans un projet de thèse, ingénieurs ou techniciens, la recherche constitue, en amont de l'enseignement, un des aspects le plus motivants et gratifiants de nos activités. Faisons en sorte que ces moments de réussites partagées enrichissent notre quotidien.

La recherche exige des moyens, mais aussi le temps. Ce temps nous fait le plus défaut. Par ailleurs, vous le savez aussi bien que moi, aucune équipe ne peut fonctionner à la hauteur de ses ambitions et de ses besoins sans secrétariat, sans locaux, sans aide en matière de gestion et de communication, et sans les compétences des ingénieurs et techniciens. Si ces conditions sont réunies, la dynamique de la recherche, et notamment notre réactivité aux appels d'offre, s'améliorera de façon significative. Le rôle du directeur est de veiller à ce que ces conditions soient réunies.

Aucune équipe de recherche ne peut travailler isolément. Nous nous connaissons sans toujours nous reconnaître. Faisons de la reconnaissance réciproque notre priorité. Les journées thématiques de l'IUPDP nous ont fait partager nos interrogations et les ont éclairées différemment. Les Axes Thématiques Prioritaires nous ont fait sortir hors de nos frontières épistémologiques, nouer de nouvelles collaborations au sein de notre université. Nous pouvons faire plus sur le plan de la reconnaissance mutuelle. Nous le pouvons aussi dans le domaine des échanges nationaux et internationaux par le partage de nos réseaux collaboratifs, par le biais d'une politique concertée en matière d'accueil de professeurs

invités et de post-docs. Retrouvons aussi le goût d'organiser plus fréquemment de grandes manifestations scientifiques.

Le rôle du directeur est de dynamiser ces contacts nécessaires et d'être à l'écoute pour relayer les projets de toutes les équipes de l'Institut. C'est ce que je compte faire.

Le PRES Sorbonne Paris Cité doté de l'Initiative d'excellence des investissements d'avenir (IDEX), nous offre plusieurs opportunités sur le plan de la recherche et de la formation. Il nous faudra les étudier soigneusement, les discuter et les saisir en nous entraînant. Ce dossier complexe prévoit d'importants moyens, aussi bien pour agrandir le périmètre d'excellence que pour les équipes qui, indépendamment de leur qualité, ne pourront pas, dans l'immédiat, répondre aux exigences fixées.

Le rôle du directeur est d'informer sur cette demande d'excellence, mais aussi d'enclencher une dynamique ambitieuse, de l'engager et de porter les projets qui en résulteront auprès de tous nos interlocuteurs. Les enjeux pour notre avenir sont cruciaux. Il s'agit tout d'abord de veiller au maintien de l'attractivité de notre Institut sur le plan de la formation doctorale et du recrutement des enseignants-chercheurs.

Le même esprit doit guider notre projet en matière d'offre de formation. Elle est riche et diversifiée puisqu'elle couvre pratiquement tous les domaines de la psychologie et tous les courants théoriques et méthodologiques. Cet héritage précieux, qui fonde notre identité, mérite d'être protégé et fructifié. Il exige toute notre attention et toute notre énergie. La satisfaction d'un enseignement qui instruit et passionne nos étudiants est un puissant facteur de motivation. Elle nous donne des ailes. C'est ce qui nous pousse à chercher à innover sur le plan pédagogique, à interagir avec nos étudiants et à nous ouvrir vers l'extérieur tant dans le domaine de la formation continue que dans celui de la diffusion de savoir. C'est ce qui donne aussi envie aux étudiants de s'impliquer à l'université, d'être ici bien plus que de simples « usagers ». Et c'est ce qui fait la valeur de notre mission d'enseignement et du travail quotidien de tous ceux qui y contribuent. Avec les enseignants-chercheurs, les ATER, les étudiants en contrat doctoral et les chargés de cours, le personnel technique et administratif joue là encore un rôle important. Aucun cours ne peut être dispensé sans que les salles et les amphithéâtres n'aient été préparés et équipés, sans un emploi du temps optimal, sans inscriptions administratives et pédagogiques, sans qu'une multitude de problèmes que rencontrent aussi bien les étudiants que les enseignants n'aient été préalablement résolus. Aucun enseignement, aucun diplôme ne fonctionne sans un processus d'organisation de contrôle des connaissances (préparation des examens, saisie des notes et organisation des jurys).

La satisfaction d'un travail bien fait à tous les niveaux exige la reconnaissance, l'évolution et la valorisation des compétences de chacun. Le rôle du directeur est d'assurer ces missions en collaboration étroite avec les responsables de diplômes, avec le chef des services administratifs et avec le responsable du service intérieur. Je souhaite, avec le chef des services administratifs, réunir régulièrement l'ensemble des personnels administratifs et

techniques, afin de veiller à une meilleure organisation de leur travail et à l'amélioration de leurs conditions de travail. Notre envie à tous est de trouver les moyens de fidéliser les personnels administratifs et techniques.

Sur le plan de la formation aussi, le projet Sorbonne Paris Cité nous offre de belles opportunités. Son originalité est le soutien au premier cycle, en particulier à la réussite des étudiants dans leur première année à l'université, mais aussi le soutien aux méthodes pédagogiques innovantes, appuyées sur les TICE, sur l'apprentissage couplé à la recherche et l'apprentissage par projet, etc. La fusion entre les établissements qui composent le PRES Sorbonne Paris Cité, c'est-à-dire le processus de création d'une université unifiée qui profitera d'une partie du financement obtenu par l'IDEX, est un beau défi que nous pouvons relever. Notre but commun est de maintenir la qualité de notre offre de formation, de préparer la qualification professionnelle de nos étudiants et leur insertion dans la vie active. Notre potentiel est grand, probablement beaucoup plus grand que nous ne l'imaginons. Mais là aussi, nous devons étudier, discuter et saisir ensemble toutes les opportunités. Le rôle du directeur est d'impulser ce processus, de recueillir et d'apporter tous les éléments nécessaires à sa mise en place.

Il nous faut garder nos spécificités, l'avenir de la profession et de la valeur du titre de psychologue en dépend, mais il nous faut aussi chercher des complémentarités et des ouvertures, ce qui n'est pas contradictoire. Avec nos collègues des universités partenaires du PRES nous formons près de 30% des psychologues français ; c'est une immense responsabilité. Elle exige une grande vigilance, mais aussi une remise en question constante. Elle exige également une réelle concertation à tous les niveaux du cursus. Donnons-nous les moyens d'assumer cette responsabilité ; de nos attitudes, décisions et agissements dépendra l'avenir de nos étudiants et de la profession.

Nous vivons dans un environnement qui mérite toute notre attention. La mairie de Boulogne-Billancourt, depuis notre installation dans le Centre Henri Piéron, nous a témoigné beaucoup d'intérêt et nous a régulièrement offert son soutien. Notre participation à la vie de la cité se renforce chaque année. Elle peut être encore plus importante et plus satisfaisante pour les deux parties. Le rôle du directeur est de la faciliter et de la développer, notamment en y associant davantage nos étudiants et en cherchant de nouveaux partenariats.

Notre bâtiment et le terrain qui l'entoure nécessitent une maintenance constante, une rénovation progressive et de nouveaux investissements. Sa mise en conformité garantit la sécurité de tous, du personnel, des étudiants et des visiteurs. C'est la responsabilité du seul directeur, mais il ne peut l'assumer sans une étroite concertation avec le chef des services administratifs et le futur responsable du service intérieur ainsi que tout le personnel.

Je suis profondément convaincue que nous pouvons nous donner les moyens de remplir nos différentes missions de façon très satisfaisante si nous savons profiter des opportunités

offertes par le changement du paysage universitaire. La nouvelle équipe présidentielle de notre université est prête à nous aider et à nous accompagner. Elle le démontre déjà par la manière dont elle organise et gère l'évaluation de ce quadriennal et la préparation du prochain quinquennal. Son souci du partage de l'information et de l'échange est un grand atout. Notre représentation dans les instances universitaires est forte. Nous pouvons compter sur l'engagement et les compétences de nos collègues élus. En même temps que la résolution d'une multitude de grands et de petits problèmes inhérents à notre fonctionnement, il nous faut définir le projet commun de l'Institut. Sa réussite dépendra en grande partie du mode de gouvernance et du fonctionnement que nous adopterons dans cette période de réflexion, de prospection et de mise en place progressive d'une nouvelle organisation permettant notre insertion dans l'université unifiée.

Ce contexte demande une équipe réactive. Je pense qu'un directeur et un directeur adjoint qui travaillent en lien étroit avec le chef des services administratifs, avec le responsable du service intérieur et avec le bureau du conseil de gestion constituent une telle équipe. Conformément à nos statuts (cf. Titre 1, article 3), elle s'appuiera sur le conseil de gestion, organe décisionnel qui administre l'Institut. Elle profitera des avis et des suggestions du conseil scientifique local et des conseils pédagogiques de licence et de master, des compétences des responsables de diplômes et d'équipes de recherche. Puisqu'il est évident que les années à venir exigeront des réponses à de nombreuses questions précises, le directeur de l'Institut aura certainement à faire appel à des chargés de mission en leur assurant une décharge de service correspondant à la nature du travail confié.

Je pense aussi que tous nos conseils, mais en particulier le conseil de gestion, ne peuvent pas être les rares et uniques lieux d'échanges entre nous. Il fut un temps où nous avons su nous réunir et discuter entre nous, non pas pour décider mais pour préparer, faire mûrir les propositions. Revenons à cette collégialité qui est propre à notre communauté.

Je sais que nous pouvons compter aussi sur les représentations syndicales, sur leurs sensibilités et leur combativité. Nous saurons encourager et renforcer les initiatives des associations d'étudiants. Nous ne pourrons pas relever les défis des années à venir sans nos partenaires extérieurs. Leurs regards sont et seront plus que nécessaires, il nous faut davantage les solliciter.

Toutes ces forces constituent un puissant moyen de concertation et de régulation. Toutefois, celui sur lequel je compte le plus est notre sens du service public.

L'Institut de psychologie réalise ses missions d'enseignement et de recherche avec presque 3000 étudiants et doctorants, 58 personnels administratifs et techniques, une vingtaine d'ATER et d'étudiants en contrat doctoral, 300 chargés de cours et plus d'une centaine d'enseignants-chercheurs. Une très grande disponibilité et une présence quotidienne de son directeur sont nécessaires. Je viens d'achever ma présidence du CNU de la 16e section. Mon mandat de directrice du Laboratoire de Psychologie des Menaces sociales et environnementales arrive à son terme, celui de responsable de la spécialité du master « Psychologie, environnement et menaces sociales » sera confié à un autre professeur de

notre équipe pédagogique. Je m'engage donc à assumer pleinement l'ensemble des exigences liées à la fonction de direction et à mobiliser toutes mes ressources et mes compétences pour assurer au mieux le mandat de directeur de l'Institut de psychologie.

Ewa Drozda-Senkowska, professeure de psychologie sociale, mars 2012